



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix neuf, le quatre novembre, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 29 octobre 2019.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59
M. Eric PIOLLE, Maire, assure la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

M. Eric PIOLLE - Mme Elisa MARTIN - M. Hakim SABRI - Mme Kheira CAPDEPON - M. Bernard MACRET - Mme Corinne BERNARD - M. Sadok BOUZAIENE - Mme Laurence COMPARAT - M. Emmanuel CARROZ - Mme Marina GIROD DE L'AIN - M. Thierry CHASTAGNER - Mme Mondane JACTAT - M. Pascal CLOUAIRE - Mme Laëtitia LEMOINE - M. Alain DENOYELLE - M. Vincent FRISTOT - Mme Catherine RAKOSE - M. Fabien MALBET - Mme Maud TAVEL - M. Jacques WIART - M. Antoine BACK - M. Olivier BERTRAND - Mme Maryvonne BOILEAU - Mme Marie-Madeleine BOUILLON - M. Alan CONFESSON - M. Claude COUTAZ - M. René DE CEGLIE - Mme Salima DJIDEL - Mme Christine GARNIER - M. Claus HABFAST - Mme Martine JULLIAN - Mme Claire KIRKYACHARIAN - M. Raphaël MARGUET - M. Pierre MERIAUX - M. Yann MONGABURU - Mme Anne-Sophie OLMOS - M. Jérôme SOLDEVILLE - Mme Sonia YASSIA - Mme Laure MASSON - Mme Bernadette RICHARD-FINOT - M. Guy TUSCHER - Mme Sarah BOUKAALA - Mme Anouche AGOBIAN - M. Paul BRON - Mme Jeanne JORDANOV - Mme Marie-José SALAT - M. Patrice VOIR - M. Vincent BARBIER - Mme Bernadette CADOUX - M. Matthieu CHAMUSSY - Mme Sylvie PELLAT-FINET - Mme Mireille D'ORNANO

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Lucille LHEUREUX donne pouvoir à Mme Laurence COMPARAT
Mme Suzanne DATHE donne pouvoir à Mme Anne-Sophie OLMOS
M. Georges BURBA donne pouvoir à M. Alan CONFESSON
Mme Nathalie BERANGER donne pouvoir à Mme Bernadette CADOUX
M. Richard CAZENAVE donne pouvoir à M. Matthieu CHAMUSSY
M. Lionel FILIPPI donne pouvoir à Mme Sylvie PELLAT-FINET
M. Alain BREUIL donne pouvoir à Mme Mireille D'ORNANO

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un-e secrétaire de séance pris au sein du conseil : M. Claude COUTAZ ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné-e pour remplir ces fonctions.

D20191104_2 - Plan d'action suite aux préconisations de l'atelier citoyen " Lutte contre l'isolement des personnes âgées en situation de vulnérabilité ».

SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2019

**2-(20835). ACTION SOCIALE_ : Plan d'action suite aux préconisations de l'atelier citoyen
" Lutte contre l'isolement des personnes âgées en situation de vulnérabilité ».**

Madame Kheira CAPDEPON et Monsieur Alain DENOYELLE exposent,

Mesdames, Messieurs,

La charte des Conseils Citoyens Indépendants (CCI), votée en 2018, prévoit la création d'« Ateliers de projet » dont la mission est de permettre à des citoyen-nes de produire des préconisations éclairées sur une politique municipale définie. Le choix des objets de travail repose sur un dialogue entre la Ville et les Conseils Citoyens Indépendants, permettant ainsi de prioriser des sujets d'importance pour les Grenoblois-es.

S'inspirant de nombreuses expériences menées en France et à l'étranger, chacun de ces « Ateliers de projet » réunit, pendant une période définie, des citoyen-nes tiré-es au sort ainsi que des citoyen-nes volontaires issu-es des instances citoyennes grenobloises. L'animation de ces ateliers est assurée par un tiers. Afin de produire une analyse partagée ainsi que des préconisations concrètes, les membres de ces « Ateliers de projet » ont la possibilité d'auditionner des élu-es, services municipaux, associations thématiques et expert-es.

Après deux premiers ateliers « piétons/cycles » et « revitalisation des commerces de proximité », un troisième atelier consacré à la « lutte contre l'isolement des personnes âgées en situation de vulnérabilité » a été mené au printemps 2019. Celui-ci a réuni une vingtaine de citoyen-nes dont une majorité de tiré-es au sort. Afin de permettre à cet atelier de se dérouler dans des conditions optimales, trois temps de travail ont été organisés entre mars et avril 2019. Les participant-es ont ainsi auditionné une dizaine de personnes (élu-es, technicien-nes territoriaux ou encore acteurs du monde associatif), avec l'objectif de produire un diagnostic de même qu'un rapport de préconisations.

La lutte contre l'isolement des personnes âgées, constitue un enjeu majeur de politique publique et une préoccupation partagée par les Grenoblois-es de tous âges. A Grenoble, un ménage sur deux se compose d'une seule personne. L'avancée en âge peut s'accompagner d'une raréfaction des occasions de contact, d'une altération de la mobilité limitant les sorties du domicile voire d'une rupture du lien conjugal qui enjoint à organiser seul-e son quotidien. Ayant la volonté de pallier les situations d'isolement pouvant survenir à domicile et en établissement, la Ville de Grenoble et son CCAS ont engagé plusieurs espaces de réflexion, autour de la mise en place d'une mission « isolement » lancée en juin 2018, et en intégrant cette préoccupation au sein de la démarche « Ville Amie des Aînés ». Le travail de l'atelier de projet citoyen vient enrichir et compléter cette réflexion.

Le rapport de préconisations de l'atelier de projet citoyen (en annexe de la présente délibération), propose cinq axes structurants déclinés en quatorze pistes de travail. Les axes identifiés sont les suivants :

Axe 1 – Valoriser le rôle social des personnes âgées au travers de leur expérience de vie et leur implication dans des actions collectives

Axe 2 – Créer du lien social entre habitant-es d'âges et d'horizons différents

Axe 3 – *Améliorer le repérage des personnes isolées et renforcer l'information autour des dispositifs qui leur sont dédiés*

Axe 4 – *Faciliter la vie des personnes âgées en portant une attention particulière à l'adaptation de l'environnement de vie quotidien*

Axe 5 – *Mieux coordonner les dispositifs dédiés aux personnes âgées isolées*

La présente délibération a pour finalité de présenter le Plan d'action « Lutte contre l'isolement des personnes âgées », issu des préconisations citoyennes de l'atelier de projet, de la mission isolement du CCAS ainsi que des groupes de travail « Ville Amie des Aînés ».

Un Plan d'action construit de manière transversale

Le travail mené par les membres de l'atelier de projet a été mis en lien avec le *programme de repérage et de lutte contre l'isolement des personnes âgées*, engagé depuis juin 2018 par la Ville et le CCAS de Grenoble. Cette mesure phare du premier Plan d'action « Ville Amie des Aînés » (VADA), repose sur une mise en œuvre conjointe avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), et a bénéficié du concours d'une multitude de partenaires : Grenoblois-es, acteurs du monde associatif, élu-es et partenaires institutionnels.

En effet depuis juin 2018, plusieurs groupes projet et comités de pilotage se sont succédés afin de proposer un état des lieux du territoire grenoblois sur cette thématique. Sur propositions de ces instances, différentes méthodes ont été déployées afin de recueillir la parole d'acteurs-trices investi-es sur cet enjeu, ainsi que celle de personnes âgées en situation d'isolement à domicile et/ou éloignés des lieux de participation : entretiens semi-directifs menés auprès de partenaires institutionnels et associatifs, groupes de travail informels organisés au sein de locaux associatifs, conduite de douze monographies au domicile d'habitant-es âgé-es.

Dans le même temps, entre octobre et novembre 2018, dans le cadre de la démarche « Ville Amie des Aînés », six groupes de travail (*focus-groups*) à destination des Grenoblois-es de 55 ans et plus ont été organisés sur les six secteurs de la Ville. Leur objectif était de caractériser le concept d'isolement au prisme de l'expérience habitante. Ce sont ainsi plus de 80 citoyennes qui par leur participation à ces groupes de travail, ont contribué à façonner le futur Plan d'action « Lutte contre l'isolement des personnes âgées ».

Le Conseil des aîné-es dans le cadre de sa préfiguration, a été amené à travailler sur la thématique de l'isolement, notamment à travers sa participation aux groupes de travail « Ville Amie des Aînés » organisés en octobre/novembre 2018. Une réunion organisée le 17 octobre 2019 a été l'occasion de faire se rencontrer deux démarches citoyennes : celle du Conseil des aîné-es et celle de l'atelier de projet citoyen. Les représentant-es de l'atelier de projet ont été invité-es à présenter le fruit de leur travail, aux membres du Conseil des aîné-es de Grenoble. Ce temps fort fut l'occasion d'informer et de dialoguer autour, d'une part du rapport de préconisations proposé par l'atelier de projet et d'autre part des mesures inscrites au sein du Plan d'action « Lutte contre l'isolement des personnes âgées ». Au cours de cet échange, trois éléments principaux ont été soulevés : d'une part l'intérêt d'un travail transversal autour de la question de l'isolement, d'autre part le besoin d'information et d'accès à l'information sur les

dispositifs dédiés aux habitant-es de 55 ans et plus, et finalement le rôle et l'implication du Conseil des ainé-es dans le suivi de ce plan d'action.

PLAN D'ACTION « LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES »

Ce Plan d'action a pour finalité de répondre aux préconisations de l'atelier de projet et de coordonner et valoriser des actions existantes, mises en œuvre par la Ville et le CCAS, en direction des ainé-es grenoblois-es. Il permet de clarifier, de rendre lisible et d'adapter les politiques publiques à une réflexion citoyenne.

Axe 1 – Habiter son quartier, évoluer dans sa ville

- **Accompagnement intergénérationnel à la mobilité**

Porteurs : Ville de Grenoble (Direction de l'Action Territoriale), Association « Move'easy »

Calendrier : Premier trimestre 2020

La Direction de l'Action Territoriale (DAT) de la Ville, expérimente sur la Maison des Habitants (MDH) Capuche, un partenariat avec l'association « Move'easy ». Cette association accompagne des jeunes, issu-es du dispositif Garantie Jeunes, piloté par la Mission Locale de Grenoble, dans le cadre de la mobilité professionnelle et le passage du permis de conduire. Il est proposé, aux jeunes impliqués dans cette expérimentation, de contribuer au remboursement d'une partie des frais liés à l'obtention du permis de conduire, en contrepartie d'un engagement citoyen. Pour encourager et valoriser l'engagement envers les plus isolé-es (piste d'action n°3 de l'atelier de projet) et favoriser les liens intergénérationnels (piste d'action n°4 de l'atelier de projet), l'engagement proposé aux jeunes se concrétise dans l'accompagnement de personnes âgées sur des rendez-vous individuels (principalement médicaux). Chaque jeune pourra ainsi accompagner des personnes âgées deux demi-journées par semaine et une demi-journée par mois, il pourra participer à la présentation des métiers de l'animation adaptée aux retraités et personnes âgées (piste d'action « Ville Amie des Aînés »).

2. « Mobi'facile » (Parcours piétons adaptés)

Porteurs : Ville de Grenoble (Démarche « Ville Amie des Aînés », Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie), Grenoble Alpes Métropole

Calendrier : Dernier trimestre 2019/Premier trimestre 2020

Pour faciliter les déplacements quotidiens (piste d'action n°11 de l'atelier de projet) en lien avec des aménagements urbains adaptés aux besoins des personnes âgées (piste d'action n°9 de l'atelier de projet), il a été proposé – dans le prolongement des réflexions et actions déployées dans le cadre de la démarche « Ville Amie des Aînés », d'identifier des parcours piétons adaptés à l'avancée en âge. L'objectif est de faciliter le repérage d'un itinéraire qui soutienne la mobilité piétonne, c'est-à-dire qui comprend sur une distance donnée, un certain nombre de structures de repos (banc public, arrêt de bus ou de tramway etc.) qui permette par exemple à la personne (âgée) de prendre un instant pour s'asseoir avant de poursuivre son trajet. Cette mesure va de pair avec le test de mobilier urbain adapté organisé place Notre-Dame en janvier 2019, aux côtés de riverain-es, Grenoblois-es âgé-es et services municipaux

et métropolitains. De même, la déambulation organisée en janvier 2019 sur le secteur 4 entre aussi dans cette démarche Son objectif était de permettre aux piétons de relier quatre équipements sur une distance d'un kilomètre : de la MDH Capuche jusqu'à l'Espace de Vie Sociale Moulin aux Idées (1, av. Léon Blum).

3. Bougeons Ensemble : marche active et découverte de l'environnement

Porteurs : Ville de Grenoble (Direction de l'Action Territoriale, Direction de la Santé Publique et Environnementale, Direction des Sports)

Calendrier : 2018-Premier trimestre 2020

Chaque semaine, la Ville de Grenoble propose une heure de marche active sur trois parcs de la Ville (Bachelard, Jean Verlhac et Paul Mistral). Cette activité gratuite s'adresse à un public senior qui souhaite pratiquer ou reprendre une activité de plein air de façon douce et progressive. L'activité est encadrée par un professionnel de l'Activité Physique Adaptée (APA), avec le soutien d'un animateur sportif de la direction des sports et d'un membre de l'équipe d'animation des Pôles d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle (PAGI). Cette activité comporte plusieurs volets : elle permet de repérer des personnes âgées isolées et de les raccrocher aux activités des Maisons Des Habitant-es (MDH). Elle a aussi vocation à réaliser un diagnostic de forme avec la mise en place d'un carnet de suivi de l'activité. En juin 2019, plus de 80% des personnes fréquentant Bougeons Ensemble relevaient d'une activité physique adaptée. Afin de compléter ce dispositif, des sorties montagne et de proximité adaptées sont désormais proposées, en lien avec la mission Montagne de la Ville. L'objectif est de leur faire découvrir l'environnement montagne de proximité. Enfin, des mini-rencontres avec des clubs sportifs locaux sont prévues dans les trois parcs, pour que les aîné-es volontaires puissent poursuivre leurs activités physiques dans une autre structure de proximité.

4. Mieux faire connaître l'action des médiateurs-trices pairs en santé auprès des personnes âgées isolées en situation de vulnérabilité

Porteurs : Ville de Grenoble (Direction de l'Action Territoriale, Direction de la Santé Publique et Environnementale)

Calendrier : Dernier trimestre 2019

Depuis fin 2015, la Ville s'appuie sur le savoir expérientiel de médiateurs-trices pair en santé afin de favoriser l'accès aux soins et lutter contre le non-recours aux droits liés à la santé et aux soins des habitant-es des quartiers politiques de la Ville. Depuis un an, un médiateur pair en santé est aussi présent sur le quartier Saint-Bruno.

Cette action a pour finalité de renforcer l'accès aux droits des personnes âgées en situation d'isolement, en leur permettant de bénéficier d'un accompagnement physique jusqu'au lieu du rendez-vous médical – accompagnement assuré par un-e médiateur-e pair en santé (piste d'action « Ville Amie des Aînés »).

5. Voy'âge

Porteurs : CCAS (Direction Action Sociale Personnes Âgées, Service Social Personnes Âgées), Uniscité

Calendrier : Premier trimestre 2020

Il s'agit d'une action construite et animée par le Service Social Personnes Âgées (SSPA) et Uniscité. Elle s'appuiera sur la dimension intergénérationnelle : les personnes âgées suivies par le SSPA et dont le profil correspond aux bénéficiaires ciblés (en début de perte d'autonomie, GIR 4) se verront proposer la visite de jeunes en service civique encadrés par Uniscité. Si elles le souhaitent, elles pourront ensuite, être accompagnées dans leurs déplacements afin de développer, de favoriser et/ou de maintenir une vie sociale. Ces temps d'échanges d'abord individuels, s'orienteront ensuite vers des temps collectifs, soit dans le cadre du déplacement lui-même qui pourra se faire à plusieurs (pédibus), soit de le biais d'activités que permettra l'accompagnement. Certains trajets pourront également s'effectuer en transports en commun ou en vélo-taxi, pour des animations qui exceptionnellement, sortiraient du périmètre du quartier.

Axe 2 – *Se rencontrer, bien manger, partager*

6. Repas partagés intergénérationnels

Porteurs : CCAS (Service Social Personnes Âgées, Direction Action Sociale Petite Enfance, Direction de la Communication, de l'Information Documentaire et des Partenariats), AG2R la Mondiale

Calendrier ; Premier trimestre 2020

L'importance de ne pas être seul-e pour partager son repas est une donnée remontée régulièrement lors des différents échanges. Le repas ne se limite pas à la seule fonction de nutrition, mais répond plus largement à des besoins sociaux et psychologiques. Pour nourrir l'ensemble de ces fonctions et renforcer les solidarités de quartier – maillon essentiel du bien-vieillir – un projet d'accueil familial sur le temps du déjeuner verra le jour dans les mois à venir. Celui-ci sera déployé via le réseau de crèches et de Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), implantés sur les différents quartiers de la Ville, afin de communiquer auprès de familles mais aussi d'identifier les foyers susceptibles d'accueillir une personne âgée, une fois par semaine pour créer et maintenir ce lien social (piste d'action « Ville Amie des Aînés »).

7. Cuisinons à domicile !

Porteurs : CCAS (Service Social Personnes Âgées), Ville de Grenoble (Direction de l'Action Territoriale), monde associatif, AG2R la Mondiale

Calendrier : Premier trimestre 2020

La solitude constitue l'un des facteurs au principe de la dénutrition des individus âgés. La visite hebdomadaire d'un-e étudiant-e chez un-e habitant-e âgé-e pour concocter puis partager un repas en commun, permettra de mobiliser la personne âgée dans la préparation du repas, mais également d'éveiller ses sens voire de puiser au sein de ses livres de cuisine pour un moment convivial intergénérationnel (piste d'action « Ville Amie des Aînés »). Par ailleurs, il est envisagé d'intégrer les recettes préparées dans le cadre de ce projet, au sein du livret de l'« Atelier des gourmands » (ateliers cuisine organisés au niveau des Pôles d'Animation Gériatrique et Intergénérationnelle).

8. Associer plus régulièrement des bénévoles aux actions à destination des personnes âgées

Porteurs : CCAS (Direction Action Sociale Personnes Âgées), Ville de Grenoble (Démarche « Ville Amie des Aînés », Direction de l'Action Territoriale, Direction de la Relation Citoyenne), monde associatif

Calendrier : Dernier trimestre 2019/Premier trimestre 2020

Pour faire suite à l'une des préconisations rédigée par l'atelier de projet (piste d'action n°4), cette mesure a vocation à soutenir et encourager de manière plus régulière l'implication de bénévoles sur des actions et projets qui s'adressent principalement aux retraité-es et personnes âgées : événements « Ville Amie des Aînés » (journée locale, colloque etc.), animations, temps festifs, vie de quartier ou encore festivités de fin d'année autour des Thés Dansants. Et ceci dans le but d'encourager et de valoriser l'engagement de toutes et de tous, envers nos aîné-es les plus isolé-es.

9. Papyfoot-Mamyfoot

Porteurs : Ville de Grenoble (Direction de la Communication et de l'Évènementiel, Démarche « Ville Amie des Aînés », Direction de l'Action Territoriale), CCAS, acteurs socioculturels (MJC, Le Clef) et associatifs (Tatane)

Calendrier : Premier trimestre 2020

Fort de l'engouement suscité par ce projet, organisé sur les mois de mai/juin 2019 à l'occasion de la coupe du monde féminine de football, celui-ci va être reconduit dès le premier trimestre 2020. L'objectif est d'encourager la pratique d'une activité physique de toutes et de tous, et ce, quel que soit son âge et/ou ses possibilités. Pour faire suite aux préconisations de l'atelier de projet, Papyfoot-Mamyfoot permet également d'intensifier le développement de loisirs en journée, autour de créneaux horaires adaptés (piste d'action n°12). En lien avec l'association parisienne Tatane, le projet « Papyfoot-Mamyfoot » permet à des Grenoblois-es de 55 ans et plus de participer à un tournoi de baby-foot, en jouant en binôme avec de jeunes Grenoblois-es. Des phases de poule se joueront sur les six secteurs de la Ville, et une grande finale sera organisée sur un lieu central (ex : Anneau de vitesse). Par ailleurs, les phases de poule sont l'occasion de (re)découvrir certains équipements de la Ville : Maisons des Habitants, Résidences autonomie ou encore Espaces Personnes Âgées.

Axe 3 – *Communiquer, valoriser et rendre visible*

10. Charte Monalisa

Porteurs : Ville de Grenoble (Démarche « Ville Amie des Aînés »)

Calendrier : Dernier trimestre 2019

Le sigle Monalisa désigne la Mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées. Elle fait référence au rapport du même nom dévoilé en 2013, qui « *rend compte d'une volonté interpartenariale et interassociative de faire cause commune de manière durable autour de la lutte contre la solitude des personnes âgées. Il formalise des préconisations*

élaborées et portées par tous » (extrait préambule Charte Monalisa). Ladite charte jointe en annexe, rappelle les valeurs et finalités de Monalisa ainsi qu'un pacte d'engagement autour du respect de ses valeurs fondamentales. Ainsi, les parties prenantes de MONALISA s'accordent autour des valeurs fondamentales suivantes :

- La valeur singulière et irremplaçable de chaque personne humaine, quelle que soit sa situation, ses origines et son état de santé, invite au respect de son identité et de ses choix ;
- L'exercice de l'altérité, l'ouverture aux autres et la rencontre des différences ont une fonction vitale constitutive de l'individu et indispensable à son épanouissement ;
- L'altruisme des engagements citoyens pour une société plus fraternelle et solidaire se concrétise par des relations de réciprocité où chacun-e trouve sa juste place et où les identités et les cultures d'action collectives sont respectées ;
- La recherche de l'intérêt général passe par des solutions qui dépassent les intérêts de chacun-e et de chaque organisation. Il s'exerce au travers de principes démocratiques et de coopération.

Compte-tenu de la grande proximité entre les principes et valeurs de la Charte Monalisa, et ceux qui animent le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), un partenariat a été créé entre les deux entités en 2018. Chaque « Ville Amie des Aînés » est ainsi invitée à inscrire son action en direction des habitant-es âgé-es isolé-es, dans le prolongement de Monalisa, et notamment en adoptant la charte correspondante.

11. Gre.mag : focus sur des dispositifs destinés aux habitant-es âgé-es

Porteurs : Ville de Grenoble (Direction de la Communication et de l'Évènementiel, Démarche « Ville Amie des Aînés »)

Calendrier : Premier trimestre 2020

Si les situations d'isolement ont tendance à croître avec l'avancée en âge, l'accès à l'information peut alors devenir complexe. Dans le contexte actuel de numérisation et de dématérialisation des démarches – administratives notamment – le maintien d'un support papier est essentiel. Gre.mag – magazine d'information de la Ville de Grenoble – fait partie de ces outils consultés par les citoyen-nes âgé-es, qui représentent une opportunité d'améliorer l'accès à l'information, aux droits et à la communication. En sus des dossiers thématiques proposés au sein de numéros précédents (« *Des seniors bien dans la ville* »), une page s'attachera dans chaque Gre.mag, à présenter un service, un dispositif ou encore un événement qui intéresse plus particulièrement les aînés (piste d'action n°7 de l'atelier de projet).

12. Déploiement de la vidéocommunication en établissement

Porteurs : CCAS (Direction Action Sociale Personnes Âgées), monde associatif

Calendrier : Premier trimestre 2020

Bien souvent, la diminution de la mobilité va de pair avec l'amenuisement des liens sociaux et relations sociales, où l'éloignement géographique tend à complexifier les occasions de rencontre. Ceci se vérifie d'autant plus pour les citoyen-nes qui vivent en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). Or, les liens sociaux avec le premier cercle relationnel étant particulièrement structurants dans l'équilibre affectif, le développement d'appels vidéos dans les EHPAD gérés par le CCAS, contribue à dépasser la

problématique de l'éloignement physique de l'entourage familial ou amical, pour permettre aux résident-es de maintenir ce lien. Par ailleurs, l'utilisation des nouvelles technologies constituera un premier pas pour les résident-es, qui leur permettra de se familiariser avec l'outil informatique et ainsi de lutter contre la fracture numérique.

13. Valorisation des actions portées par les PAGI et Espaces Personnes Âgées

Porteurs : Ville de Grenoble (Direction de l'Action Territoriale, Direction de la Communication et de l'Évènementiel, Démarche « Ville Amie des Aînés »)

Calendrier : 2018-2020

L'importance d'une meilleure information sur les dispositifs existants et l'optimisation du maillage territorial, ont fait partie des pistes d'action proposées par l'atelier de projet et la démarche « Ville Amie des Aînés » (pistes d'actions n°7 et n°8 et piste d'action « Ville Amie des Aînés »). L'existant constitue, en effet, un élément central de ce Plan d'action « Lutte contre l'isolement des personnes âgées ». Pour intervenir de manière pertinente auprès des habitant-es âgé-es, et plus particulièrement de celles et ceux en situation d'isolement, des services territorialisés sont proposés, à l'image des six Pôles d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle (PAGI) et des trois Espaces Personnes Âgées, dont l'action doit se faire davantage connaître : Gratuité des ateliers prévention (équilibre, gym douce, mémoire et nutrition), espaces de restauration, sorties intergénérationnelles et inter-secteurs, semaine bleue etc. L'ensemble de ces services s'efforce d'apporter une réponse adaptée aux besoins des aînés, autour de l'animation et des loisirs – comme préconisé par l'atelier de projet (piste d'action n°12) – sans toutefois s'y limiter. Enfin, la volonté de voir se développer les espaces de vie intergénérationnels pour lutter contre l'isolement des aînés, va de pair avec les objectifs qui guident les équipements mentionnés précédemment (piste d'action n°3 de l'atelier de projet).

14. Communiquer et animer le Registre Personnes Fragiles en prévention des effets de la canicule

Porteurs : Ville de Grenoble (Direction de la Santé Publique et Environnementale, Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie, Direction de l'Action Territoriale, Démarche « Ville Amie des Aînés »), CCAS (Direction Action Sociale Personnes Âgées)

Calendrier : Premier trimestre 2020

Outil de dépistage et de prévention des situations de fragilité et d'isolement, le Registre Personnes Fragiles, a vocation à devenir en sus, un outil d'animation qui permettra une intervention en proximité auprès des plus isolé-es, notamment en assurant une veille renforcée lors d'événements exceptionnels tels que les périodes de canicule ou de grand froid.

Ce Plan d'action fera l'objet d'un pilotage partagé entre la Ville de Grenoble et son CCAS. Il bénéficiera d'un suivi particulier au sein de la démarche « Ville Amie des Aînés ».

Ce dossier a été examiné par la :
Commission Ville Solidaire et Citoyenne du mardi 22 octobre 2019

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de prendre acte des quatorze pistes d'actions proposées par l'atelier citoyen " Lutte contre l'isolement des personnes âgées en situation de vulnérabilité ,
- d'adopter et d'autoriser le Maire à signer la Charte Monalisa,
- d'adopter les mesures constitutives du Plan d'action « Lutte contre l'isolement des personnes âgées en situation de vulnérabilité »,
- de prévoir un point d'étape dans un an.

Conclusions adoptées :
Adoptée

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée,
Mme Kheira CAPDEPON

Affichée le : 7 novembre 2019